

Extrait du site UGTG.org

url :À <http://ugtg.org/spip.php?article2413>

# **Lettre des organisations syndicales de Guadeloupe À M. À&#8240;douard PHILIPPE, 1er Ministre de la France**

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 14 juin 2019

Mis À jour le : vendredi 14 juin 2019

---

**UGTG.org**

---

Monsieur le Premier Ministre,

Vous le savez, la Guadeloupe vit une situation sociale et sanitaire catastrophique, indigne d'un État de droit. Aussi, les 14 et 15 Mai dernier, les Travailleurs et le Peuple de Guadeloupe se sont mobilisés à l'appel de 11 organisations syndicales représentatives couvrant l'ensemble des branches professionnelles, du privé comme du public.

Ces organisations (CFTC, CGTG, FAEN SNCL, FO, FSU, SOLIDAIRES, SPEG, SUD PTT GWA, SUSICAG, UGTG, UNSA) ont déposé des avis de grève suivant les règles légales et conventionnelles en vigueur dans les différents secteurs d'activité.

A notre grande surprise, le Préfet de Région a refusé de nous rencontrer prétextant la tenue prochaine des élections européennes. Ce même Préfet qui trouve le temps de participer allégrement à l'assemblée générale du MEDEF Guadeloupe, en compagnie du Commandant de Gendarmerie de la Guadeloupe.

Le MEDEF Guadeloupe, organisation patronale qui ne respecte pas les obligations légales en matière de négociations collectives.

Monsieur le Premier Ministre, le Préfet de Région a eu l'opportunité d'apaiser la situation critique de la Guadeloupe. Il a refusé tout dialogue, toute discussion, toute rencontre avec les organisations ayant appelé à la grève.

Vous le savez, ce refus de dialogue n'effacera pas les problèmes graves qui sont posés.

Aussi, par la présente, nous sollicitons une rencontre avec vous, dans les meilleurs délais, sur la crise sociale et sanitaire qui tue la Guadeloupe et ses habitants.

Nos principales revendications :

• La reconnaissance de la Guadeloupe en situation de crise sanitaire exceptionnelle et la mise en place des mesures qui imposent pour une véritable politique de santé et d'offre de soins de qualité pour la population de Guadeloupe.

• L'arrêt du démantèlement des services publics, la sauvegarde des statuts de la fonction publique, l'arrêt des suppressions de postes dans le public et des licenciements dans le privé.

• L'accès permanent de tous les Guadeloupéens à une eau potable, buvable, sans pesticide, sans chlore, à un prix bas et unique, dans le cadre d'un véritable service public.

• L'ouverture de négociations collectives dans toutes les branches professionnelles sur les salaires, l'emploi, la formation, la durée du travail, la priorité d'emploi des jeunes de Guadeloupe, etc!..

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire parvenir votre réponse à l'adresse postale suivante : UGTG c/o 1, Rue Paul LACAVE c/o 97110 POINTE-A-PITRE (GUADELOUPE).

Dans l'attente d'une prompte rencontre, nous vous prions, agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pointe-à-Pitre le 04 Juin 2019

Pour les Organisations Syndicales

CFTC, CGTG, FAEN SNCL, FO, FSU, SOLIDAIRES GUADELOUPE, SPEG,

SUD PTT GWA, SUNICAG, UGTG, UNSA.

E.DOMOTA

SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral de lâEuros"UGTG